

Section I. Identification et utilisation du produit

HMIS (HFRP)

Dangers pour la santé 1

Risques d'incendie 0

Réactivité 0

Protection personnelle b

Nom commun / commercial	SECRET DU MÉTIER POLI A MEUBLES AROME D'ORANGE	TMD	Substance non réglementée par le TMD (Canada).
SIMDUT	D2B	NIP	Aucun
Code	686232	GE	Aucun
Utilisation	Applications industrielles: Polis, nettoyant.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Huile minérale	8042-47-5	30-60	Non disponible	Non disponible
Terpènes et terpénoïdes d'huile d'orange douce	68647-72-3	1-5	Non disponible	Non disponible
Acide oléique	112-80-1	1-5	Non disponible.	DL(50) ORALE: 25 g/kg [Rat].

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, demander l'aide médicale.
Contact cutané	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente. Demander de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide. (Liquide épais.)	Couleur	Blanc.
pH (sol.1%/eau)	5.09 (1%)	Odeur	Orange-citron.
pH (concentré)	4.5 - 6	Volatilité	Non disponible
Point d'ébullition	Non disponible	Densité de vapeur	Non disponible
Gravité spécifique	0.91-0.93	Pression de vapeur	Non disponible
Solubilité	Miscible dans l'eau.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Ininflammable.
Température d'auto-ignition	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible
Produits de dégradation	Oxydes de carbone (CO, CO ²)
Mode d'extinction	Non applicable

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Aucun produit incompatible selon notre base de données.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux Contact avec la peau Ingestion Inhalation.
Toxicité pour les animaux	Voir section II
Effets aigus	PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Slightly dangerous to dangerous in cases of eye contact, of ingestion, of inhalation
Effets chroniques	EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible. Une exposition prolongée peut causer une irritation chronique des yeux et de la peau. Une surexposition par inhalation peut causer une irritation respiratoire.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus	Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder loin du gel.
Précautions	Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas respirer les gaz/ fumées/vapeurs/aérosols. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Déversement ou fuite	Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe, mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants	Les gants (impermeables)
Respiratoire	Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
Yeux	Lunettes de sécurité.
Autres	Sans objet.
Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires : 2015-05-15

URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS	Système d'Identification sur les matières dangereuses
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
TMD	Transport des Matières Dangereuses
NIP	Numéro d'Identification du Produit
GE	Groupe d'Emballage
